

PV de l'Assemblée Générale du Comité Territorial du 92 du 1er mars 2025.

Clubs représentés :

Suresnes Escalade
Levallois Sporting Club
Issy Escalade
Agrippine
Chaviroc
Adrénaline
Aspala
ASM Escalade
CSME Clamart Escalade
Club Escalade Asnières Sur Seine
Bloc Indoor

Nombre de représentants : 11 sur 16, soit 68,75% des représentants.

Nombre de voix : 3545 sur 3943, soit 89,9% des voix.

Le quorum du nombre de participants et du nombre de voix est atteint donc l'Assemblée Générale peut commencer à 10h51.

Approbation du rapport moral du président et d'activités de l'année 2024 : approuvé à l'unanimité.

Approbation du rapport financier de l'année 2024 : approuvé à l'unanimité.

Quitus au trésorier : approuvé à l'unanimité.

Vote d'une subvention de 1000€ à destination du CT27 pour l'entretien des falaises de bord de Seine : approuvée à l'unanimité.

Approbation du budget prévisionnel de l'année 2025 : approuvé à l'unanimité.

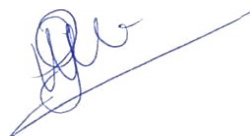
Montant de la cotisation pour la saison 2025/2026 : maintien à 3€ voté à l'unanimité.

Élection des représentants et de leurs suppléants pour le Comité Territorial à l'Assemblée Générale 2025 de la FFME :

- **Titulaires :** Patrick MOMBAERTS, Vincent DECOUX et Gaëlle PIVIN élus à l'unanimité.
- **Suppléants :** Charles DESFRANCOIS, Noémie POIRSON et Anne-Françoise BOISSIER élus à l'unanimité.

Tous les sujets ont été abordés donc l'Assemblée Générale se termine à 12h24.

La présidente,
Gaëlle PIVIN



Le secrétaire,
Louis-Marie DECOUX



8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr